







Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Tack Jean-Pierre ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Les thèmes à aborder au cours de la formation sont : Partie 1 : Evaluation environnementale - Les outils d'évaluation à disposition du responsable environnemental - La demande de permis d'environnement, de permis unique et de permis d'urbanisme - La notice d'évaluation des incidences sur l'environnement - L'étude des incidences sur l'environnement, disciplines air, bruit, vibrations, eaux de surface et eaux souterraines, sols, milieu naturel, paysage et risque sanitaire Partie 2 : Gestion environnementale - Les systèmes de management type ISO et différences avec EMAS - La norme ISO 14001 : analyse environnementale, politique, objectifs et programme d'actions ; système de management au sens strict, audit, actions correctives et préventives - Les autres normes de la famille ISO 14000 (aperçu)
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de la formation, les étudiants auront acquis les compétences nécessaires à la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une demande de permis d'environnement (M.1.1, M.1.2, M.1.3, M.1.4, M.1.5) • d'évaluations d'impact environnemental pour des projets d'envergure moyenne (dans le cadre de la réglementation relative à l'étude des incidences d'un projet sur l'environnement) (M.2.6) • d'une analyse environnementale initiale et la définition d'un programme d'actions environnementales d'amélioration d'une situation simple dans un site industriel (dans le cadre de la norme ISO 14001) (M.3.1) • Systèmes de management environnemental) Ceci associé aux connaissances juridiques et méthodologiques relatives à ces matières (M.4.1). <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Rédaction d'un rapport suite aux visites de terrain
Contenu	Sur base d'exemples, du retour d'expérience de l'enseignant et de deux visites de terrain, les étudiants vont être capables de réaliser des évaluations environnementales de sujets de complexité modérée, et préparer un plan d'actions visant à l'amélioration environnementale d'une situation de terrain en milieu industriel.
Autres infos	<p>Pré-requis : Formation deuxième cycle</p> <p>Support : Cours, exemples de rapports, documents de support</p> <p>Encadrement : 1 formateur professionnel dans ce domaine</p> <p>Divers : La formation requiert 1 visite de deux heures sur ou à proximité du campus et 1 visite d'une demi-journée dans un site industriel</p>
Faculté ou entité en charge:	ENVI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable	ENVI2MC	3		
Master [60] en sciences et gestion de l'environnement	ENVI2M1	3		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	3		
Master [120] en sciences et gestion de l'environnement	ENVI2M	3		
Master [120] en biologie des organismes et écologie	BOE2M	3		
Master [120] : bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement	BIRE2M	3		
Master [120] : bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels	BIRF2M	3		